

# CGT

M A T M U

TRACT  
31 MARS 2026

Il ne suffit pas  
de s'indigner,  
il faut s'engager !



**EIS : PROJET DE RÊVE POUR LES  
SOCIÉTAIRES... CAUCHEMAR POUR LES  
SECRÉTAIRES ET LES EXPERTS**

**La Direction accélère la cadence des réorganisations.**

**À effectifs constants, elle redessine nos métiers sans déboursier un centime : on demande + de compétences, + de risques, + de travail, mais avec le même salaire ! Cherchez l'erreur !**

Le 17 mars 2026, la Direction a présenté aux élus du CSE un projet de transformation de l'EIS. Ce projet impacte fortement trois métiers : les secrétaires, les experts et les responsables de Pôle.

La "Transformation" version MATMUT : un projet rêvé pour le marketing, un réveil brutal pour le terrain.

### Secrétaires : Une montée en compétence, mais sans reconnaissance.

**49 secrétaires que l'entreprise souhaite faire monter en compétences : en voilà une bonne nouvelle pour reconnaître enfin le travail quotidien des secrétaires EIS !**

Dans le monde réel, la montée en compétences et l'augmentation des tâches dédiées sont généralement récompensées par une augmentation salariale et / ou par une classification supérieure.

Généralement, mais **pas à la Matmut ... Travaillez pour la gloire, c'est déjà bien qu'on vous garde !**

### Experts Corporels : la qualité au rabais

**30 experts corporels sélectionnés pour gérer uniquement les dossiers corporels.**

Leur mission : **plus de complexité, des secteurs élargis avec un effectif moins nombreux.**

Ce qui donne au final des secteurs plus grands, donc plus de kilomètres parcourus chaque année, mais toujours pas de changement de classe, ni de revalorisation salariale.

**Travailler plus pour gagner ... la même chose !**

### Experts Bâtiment : polyvalence forcée, tous dans le même sac

Le métier d'expert "spécialisé" disparaît au profit de l'expert "à tout faire".

Concrètement, **12 experts corporels basculent en Bâtiment et Vol.**

**110 Experts Bâtiment récupèrent les dossiers Vol en plus de leur charge actuelle.**

Objectif affiché : Faire tout, partout, tout le temps... Mais l'entreprise se soucie-t-elle de la charge de travail actuelle qui, dans certaines régions, est totalement disproportionnée et oblige parfois certains experts à finir très tard le soir, voire parfois à travailler le week-end pour être à jour.

La CGT se pose clairement la question du respect du cadre légal du forfait jour, qui n'a pas vocation à entraîner **une surcharge de travail** mais à permettre une autonomie horaire pour gérer ces métiers d'itinérance.

**Non, le forfait jour, ce n'est pas bosser 60 h par semaine juste pour être cadre !**

Rappelons le dernier changement de jurisprudence qui précise que le temps de déplacement d'un itinérant entre son domicile et son premier rendez-vous est assimilé à du temps de travail réel.

### Responsables de Pôle EIS : un périmètre modifié et une réduction de l'effectif actuel

La qualification des missions leur échappe au profit des assistantes de gestion (ex-secrétaires) et de leurs responsables d'équipe. Leur nouvelle mission sera d'accompagner les experts sur le terrain, en vue d'harmoniser les pratiques.



## La CGT MATMUT alerte sur les conséquences prévisibles.

**La mise en danger des experts** : en 2025, les experts libéraux absorbaient 28 % du débordement. **Objectif 2026 : descendre sous les 20 %.** En contrepartie, les compteurs s'affolent : la charge de travail augmente sans recrutement supplémentaire. Et pour répondre à des objectifs de rendu, les Responsables de Pôle demandent à leurs experts de rendre des rapports d'expertises pourtant non finalisés.

**Des trajets routiers records** : les secteurs s'étirent, la fatigue s'accumule. La CGT rappelle que l'entreprise a le devoir de protéger la santé et la sécurité de ses salariés. Une analyse de la charge et des déplacements routiers devient urgente !

**Risques Psycho-Sociaux** : on demande l'impossible à des équipes déjà à la limite de la rupture.

**L'absence de sens entraîne la démotivation et l'absentéisme** : demander plus sans rétribution est un non sens, il faut clarifier les parcours afin que chaque salarié puisse comprendre l'enjeu et les raisons de la réorganisation. Et ne pas oublier qu'une montée en compétences ne peut pas entraîner une classification inférieure ...

**Au regard de ces éléments, une expertise auprès du cabinet APTEIS a été votée par les élus du CSE pour mesurer les impacts d'une telle réorganisation.**

### **NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES, COHÉRENTES ET RÉALISABLES :**

**REVALORISATION SALARIALE IMMÉDIATE** : Toute montée en compétence ou changement de périmètre métier **doit systématiquement entraîner un changement de Classe et / ou une revalorisation de salaire.**

**PROTECTION DES SALARIÉS** : **réaliser immédiatement un audit sur les risques psychosociaux (RPS)** consécutifs à la transformation des missions, quantifier la charge de travail et évaluer les risques en termes de sécurité routière liée à l'élargissement des secteurs des experts.

**MOYENS MATÉRIELS** : fournir un logiciel efficient, validé par ses utilisateurs, ainsi qu'un matériel nomade adapté à la spécificité du métier d'expert, ou encore un second écran pour les secrétaires pour une meilleure posture et le confort visuel.

**LA MATMUT FAIT DES PROFITS RECORDS MAIS À QUEL PRIX ?**

**SI LE PLAN STRATÉGIQUE IMPACT PRÉVOIT D'ACCROÎTRE LA RENTABILITÉ TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE, IL EST GRAND TEMPS QUE L'ENTREPRISE PROTÈGE, ACCOMPAGNE ET ÉCOUTE CEUX QUI LES PRODUISENT !**

### **VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS**

**Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.**

**Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.**

**Sans poids, aucun contre-pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.**

**Nous sommes une équipe qui souhaite faire usage de son droit d'expression concernant nos conditions de travail comme la loi le permet. Nous nous engageons au service du collectif.**

**Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.**

#### **Votre Délégué Syndical Référent**

Ludovic Barroin  
06.64.74.04.22

#### **Votre élu référent sur ce dossier**

David Lacoste, EIS (Besançon)  
06.80.34.56.89

**CGT**  
M A T M U